

RHÔNE

LE DÉPARTEMENT

CHRISTOPHE GUILLOTEAU
PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Monsieur Serge BERARD
Maire
Mairie
28 rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS

**Elaboration règlement local de publicité
Avis du Département**

Lyon, le 28 MAI 2024

Monsieur le Maire,

Serge

Vous m'avez transmis pour avis le projet d'élaboration du règlement local de publicité, des enseignes et pré-enseignes (RLP) de la commune de Brignais, arrêté par délibération du conseil municipal du 29 mars 2023.

La Commission permanente du Conseil départemental rendra son avis sur ce projet d'élaboration du règlement local de publicité, des enseignes et pré-enseignes (RLP) lors d'une prochaine séance. Vous trouverez en annexe, les observations du service voirie du Département sur votre projet.

Veillez agréer, monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Bien à vous.

Christophe GUILLOTEAU



Votre interlocuteur : Marie-Pierre Blanc
① 04 72 61 25 30 ✉ marie-pierre.blanc@rhone.fr
Nos Réf. : A-DATP-2404-00014-0001

DÉPARTEMENT DU RHÔNE

HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 29-31 COURS DE LA LIBERTÉ - 69483 LYON CEDEX 03
TÉL 04 72 61 77 77 - WWW.RHONE.FR/CONTACT

Brignais : Projet d'élaboration du règlement local de publicité, des enseignes et pré-enseignes (RLP)

Avis du service voirie : ce projet n'a aucune incidence sur le domaine public routier départemental